

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 1-2

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants



Chères amicultrices, chers amiculteurs,

Peut-on encore se souhaiter une bonne année ? Peut-on encore y croire ? La pandémie nous a rendus un peu frileux. Et pourtant, c'est ce que je nous souhaite à tous en ce début 2022. Je souhaite avec vous le retour d'une lueur d'espoir en l'avenir, obtenue par la détermination, la solidarité et la confiance en autrui. Je vous souhaite à tous de retrouver des abeilles en bonne santé dans vos ruchers au printemps. J'espère que vous démarrez également l'année avec la volonté de relever les défis qui adviendront et auxquels vous serez prêts. Nous savons aujourd'hui que l'avenir serein n'aura plus des allures de long fleuve tranquille, il aura celles du taureau dont on tient bien les cornes.

En ce début d'année, je me dois aussi de vous faire une annonce : mes conseils arrivent gentiment à leur fin. J'ai en effet pris la décision de ne pas renouveler mon mandat de 3 ans à la SAR et à la FCNA. Une réorientation professionnelle, des projets de construction ainsi qu'une nouvelle vie de famille ont profondément modifié mon existence depuis mon arrivée. C'est en un sens « grâce » au COVID et au passage des séances de comité à la visioconférence que j'ai pu poursuivre ma mission jusqu'à maintenant. Je me vois néanmoins obligé de faire certains choix pour que mon investissement auprès de notre société ne se répercute pas trop sur mes proches. Je quitte donc des comités porteurs, amicaux et dynamiques comptant des personnalités exceptionnelles que je remercie sincèrement pour leur investissement et auprès desquelles je me montre navré de n'avoir pas pu en faire plus. Je garderai un magnifique souvenir de mon passage à la SAR et à la FCNA au cours duquel j'aurai énormément appris. Et qui sait, peut-être reviendrai-je d'une manière ou d'une autre quand mes enfants auront un peu grandi et que certains de mes projets auront abouti ? Je vous remercie également de l'accueil très chaleureux que vous avez fait à mes articles.



Il me reste donc quelques numéros avant de tirer ma révérence. Je compte donc bien traiter encore quelques sujets qui me tiennent à cœur. Aujourd’hui, il sera question d’un projet que je vous avais promis de longue date, mais que je ne parvenais pas à réaliser faute de temps. Il aura fallu que je me casse un pied pour enfin trouver l’occasion de prendre mon téléphone et passer un moment avec les personnes dont je veux aujourd’hui vous parler...

L’histoire de Corinne Haesler

Corinne Haesler pratique l’apiculture depuis 6 ans. En 2019, elle s’est fait une place dans le monde apicole en présidente de sa section des Montagnes neuchâteloises, puis de la Fédération neuchâteloise. Cette infirmière de formation, diplômée d’un master en promotion de la santé – métier qu’elle exerce dans le cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds – est la personne que la famille et les amis appellent pour prendre conseil au moindre bobo. Prévoyante et consciente des dangers que peuvent représenter l’apiculture, elle a toujours avec elle une seringue d’adrénaline et quelques pastilles de cortisone. Pas pour elle qui a déjà eu son lot de piqûres, mais pour d’éventuels passants : on ne sait jamais. Corinne n’est pas du genre à jouer les cow-boys au rucher, elle porte vareuse et gants à chaque visite.

Ses ruches se situent dans les hauts du Locle, mais hivernent mieux en basse altitude. C’est pourquoi elle les déplace en début et en fin de saison, profitant ainsi des miellées de forêts qu’offrent les crêtes. En mai 2019, il est temps de remonter les ruches. C’est une opération qu’elle préfère effectuer tôt le matin, mais ce jour-là, fatiguée d’un travail de la veille, elle décide de remettre l’opération au soir. Les ruches sont chargées. Corinne est accompagnée de son mari qui n’est pas apiculteur, mais qui lui donne un coup de main pour la manutention. C’est dans sa vareuse complète qu’elle prend la voiture, le voile juste relevé.

Arrivée sur place à la nuit tombée, les ruches sont placées sur leur banc à la lumière des phares de la voiture. Le transport s’est bien déroulé. Il faudrait sans doute attendre un peu que les colonies se calment, mais il se fait tard, le couple est bien protégé : ils décident d’ouvrir les grilles d’entrées et de libérer les abeilles. Tout se passe bien jusqu’à la dernière ruche. La grille est bloquée. Corinne insiste et libère alors la grille d’un coup sec. Une nuée d’abeilles en colère jaillit d’un seul coup. A la manière des oiseaux d’Hitchcock, surexcitées par les chocs, le transport et la lumière rasante des phares, les abeilles se ruent sur Corinne et l’attaquent de partout.

La vareuse complète aurait dû la protéger, mais, malheur : en remettant son voile dans la nuit, Corinne n’a pas remarqué qu’un tout petit bout de son col, dans la nuque, était mal recouvert. Les abeilles s’y engouffrent. En quelques instants, elle a des dizaines d’abeilles dans son voile. Elle ôte ses gants en catastrophe pour manipuler son voile, tout en fuyant vers la forêt. Elle est bien sûr immédiatement piquée sur les bras. Dans la pénombre son mari remarque à peine ce qui se passe. Maintenant à distance, elle essaie tant bien que mal de se dépêtrer et les abeilles finissent par la laisser tranquille.

Corinne reprend peu à peu ses esprits. Mais elle éprouve une drôle de sensation au niveau des mains, puis, plus surprenant, sous les pieds. Puis lui viennent alors de terribles démangeaisons à la tête et au cuir chevelu. Une sensation de mal-être l’envahit. Corinne se gratte et gémit dans l’obscurité. Son mari lui dira quelques jours plus tard qu’elle lui avait fait l’effet d’une

sorcière au jour de sabbat lorsqu'il finit par la retrouver. Elle semblait parfaitement lucide, et dans la famille, c'est toujours elle qui a pris les décisions médicales. Son mari ne l'a donc pas contredite lorsqu'elle a affirmé que tout allait bien et qu'elle n'avait pas besoin d'aller à l'hôpital. Il n'a pas non plus pensé qu'elle avait, dans son sac, la fameuse seringue d'adrénaline... Et bien malheureusement, et ça Corinne n'aura pu le dire que plus tard : elle n'était absolument pas lucide à ce moment-là.

Le couple prend la voiture pour rentrer, et c'est en chemin que Corinne sent monter en elle l'angoisse : elle sent son cœur se serrer et la réalité devient de plus en plus lointaine. Elle finit par répéter à son mari «ça ne va pas, ça ne va pas». Ce dernier fonce alors à toute allure dans les routes de campagne visant l'hôpital situé à l'autre bout de la ville. La hot-line des urgences qu'il a appelée en roulant répond de Lausanne. On lui parle doucement et lui demande de rester calme. Connaissant

bien, grâce à son métier, les différents acteurs de la santé dans la région, Corinne se souvient soudainement que le SIS possède un service plus proche. Son mari s'y rue. Arrivé devant le bâtiment il klaxonne et appelle à l'aide. Des urgentistes sortent alors et prennent en charge Corinne qui tombe au sol à peine la porte ouverte.

Transportée ensuite à l'hôpital après avoir reçu ces premiers secours, elle croisera l'ambulance envoyée au mauvais endroit, suite à un malentendu téléphonique...

Quelques jours plus tard, un des urgentistes – qu'elle connaissait par son travail – lui dira avec franchise qu'il avait cru la voir y passer. Corinne, malgré 6 ans d'apiculture et des piqûres régulières a fait un choc anaphylactique. Une réaction allergique violente au venin d'abeille qui aurait pu lui être fatale.

L'histoire d'Emilie de la Harpe

Le témoignage de Corinne peut sembler lié à un accident fâcheux. Toutefois – et elle tient à le préciser – tous les accidents semblent *stupides* et «n'auraient pas dû arriver». Et pourtant, ils arrivent... Une telle attaque ne semble pas banale. Et pourtant, de tels scénarios peuvent se présenter dans des conditions beaucoup moins spectaculaires.

En mai 2020, Emilie de la Harpe a débuté l'apiculture depuis plus d'un an. Elle reprend un pavillon suisse dans les alentours de La Ferrière (BE). Ses débuts sont marqués par quelques difficultés : lors du transfert d'un nucleus en soirée, elle se fait attaquer et essuie quelques



Corinne dans sa nouvelle combinaison complète.
Photo : C. Haesler



Emilie dans l'insouciance du rucher, avant son choc anaphylactique. Photo. E. de La Harpe.

mari sans succès. Son rucher est particulièrement isolé : Emilie est seule. Elle sort et utilise sa seringue d'adrénaline. Son médecin lui dira plus tard que cela l'a probablement sauvée. Mais pour l'heure elle est très loin d'être tirée d'affaire. Elle rampe jusqu'à la lisière de la forêt dans l'espoir d'être trouvée. Mais le soir commence à tomber et elle se rend à l'évidence : personne ne passera. Quelque chose en elle lui dit qu'elle ne doit en aucun cas lâcher prise et perdre connaissance. Une ferme tenue pas des connaissances se situe à 100 m. Elle rampe à travers champs. Arrivée, tout à l'air fermé. La famille a fini la traite et est assise à souper. Elle essaie d'appeler. Ce sont ses gémissements qui alerteront les agriculteurs. Ceux-ci sont persuadés qu'ils proviennent de leur chien malade. Lorsqu'ils découvrent Emilie qu'ils côtoient régulièrement, ils ne la reconnaissent pas. Les secours arrivent enfin et lui administrent les premiers soins avant de la transporter à l'hôpital. La voilà sauvée.

Malgré le fait qu'elle ait connu des attaques violentes, malgré le fait qu'elle se soit fait piquer plusieurs fois sans réagir, c'est une

30 piqûres auxquelles elle ne réagit pas du tout. Quelques semaines plus tard, une piqûre au front induit une réaction locale, une large enflure (voir photo ci-dessous). C'est suite à cette réaction inhabituelle qu'elle demande conseil à un allergologue qui lui conseille de se munir d'une seringue d'adrénaline à emporter au rucher. Le temps passe et Emilie reçoit plusieurs piqûres auxquelles elle réagit de moins en moins. Elle en est persuadée : elle n'est pas allergique.

Or un jour, une simple et unique piqûre au travers de son jean la met en éveil. Comme Corinne, elle commence à ressentir des palpitations dans les mains puis sous les pieds. Elle sent que quelque chose de grave est en train de se produire et que « tout fout le camp dans son corps » : sensation de chaleur, de gonfler, maux de ventre, vue trouble, mal-être généralisé. Elle essaie d'appeler son



Première réaction légère à une piqûre au front. Emilie aura eu la bonne idée de consulter un allergologue qui lui prescrira une seringue d'adrénaline.
Photo : E. de la Harpe

unique petite piqûre «de routine» qui aura déclenché le choc anaphylactique d'Emilie. Elle le dit elle-même : le fait qu'elle soit toujours là pour témoigner tient en partie du miracle.

Réaction allergique et choc anaphylactique

Qu'est-ce qu'une allergie ? En bref, une réponse exagérée du système immunitaire face à une substance allergène. En principe, la réaction allergique n'intervient pas lors du premier contact. Ce n'est qu'une fois le système sensibilisé que les réactions violentes interviennent. L'absence de réaction à une unique piqûre ne constitue donc aucunement une garantie de ne pas être allergique. Un développement d'une allergie demeure possible même après des années sans réaction particulière. Les chances d'être allergique à une substance donnée, ici le venin d'abeille, dépendent en grande partie de votre héritage génétique. Un individu dont aucun parent n'est allergique présente environ 13 % de chance de développer une allergie quelconque. Avec un parent allergique, ce nombre monte déjà à 25-40 %, et avoisine 50 à 60 % avec deux parents concernés.

En Suisse, environ 3.5 % de la population est allergique au venin d'abeille. La fréquence des réactions allergiques au venin d'hyménoptères oscille entre 0.3 % et 8.9 % des cas. Or ce chiffre est plus important chez les apiculteurs avec une fourchette allant de 14 % à 43 %. Rien d'étonnant à cela dans la mesure où les apiculteurs sont bien plus exposés aux piqûres. Il faut aussi spécifier que ces chiffres incluent également les réactions légères telles que l'enflure localisée de la peau. Une exposition régulière au venin, de l'ordre de 50 à 60 piqûres au minimum par année, aurait un léger effet de désensibilisation et diminuerait les risques de réaction. Or, une fois encore, cela ne constitue jamais une garantie absolue.

Dès lors qu'elle est allergique, une personne a de fortes chances de réagir localement (enflures, rougeurs, etc.) à chaque exposition au venin, ceci en fonction de sa dose et de sa composition. Au contraire de la réaction allergique, le choc anaphylactique est une réaction très violente et immédiate (quelques secondes/minutes) suite à l'exposition de l'organisme à un allergène comme le venin d'abeille. Si les personnes allergiques ont bien plus de chance de subir un tel choc, il est néanmoins possible qu'il advienne auprès de personnes qui n'ont jamais réagi de manière violente et qui avaient toutes les raisons de croire qu'elles n'étaient pas concernées. **En bref, même s'il reste faible, le risque existe pour chacun de nous !** La fréquence des réactions anaphylactiques avoisine 0.8 cas pour 100 000 habitants. Dans presque 60 % des cas, elle est provoquée par une piqûre d'insecte. Elle est mortelle dans 0.3 % des cas. 1 à 3 cas par an en Suisse : c'est peu, mais ce sont toujours ces cas de trop lorsque cela vous arrive à vous ou l'un de vos proches.

Les spécialistes distinguent quatre stades de réaction allergique aux piqûres d'hyménoptères :

1. Sensation de malaise général et d'anxiété. Urticaire généralisée. La peau enflé.
2. Oppression thoracique, malaise général. Urticaire et enflure de la peau plus ou moins étendue.
3. Malaise général et angoisse. Etat confus. Grande difficulté à respirer et à parler. Urticaire et enflure de la peau plus ou moins étendue. Peut s'accompagner de l'angoisse d'une mort possible.

4. Détresse respiratoire intense. Collapsus cardio-vasculaire. Perte de connaissance accompagnée de perte d'urine, diarrhée et/ou vomissements. Urticaire et enflure de la peau généralisées¹.

Envisager un traitement par immunothérapie est indiqué parfois dès une réaction de stade 2 et dans tous les cas dès les stades 3 et 4. Dès lors que vous vivez une réaction un tant soit peu inhabituelle suite à une piqûre, il peut être opportun de consulter un allergologue.

Il ne faut pas non plus oublier qu'il existe une troisième forme de réaction au venin d'abeille : la réaction toxique suite à une trop forte concentration de venin dans l'organisme. Le nombre de piqûres susceptible de déclencher cette réaction dépend de la personne, mais se compte entre une et plusieurs dizaines. Ce type de réaction peut avoir lieu hors contexte d'allergie.

Pour en savoir plus sur toutes ces questions, vous pouvez vous adresser au Centre d'Allergie Suisse www.aha.ch. Pour aller plus loin, vous pouvez également consulter *La Revue médicale suisse*, n° 291, avril 2011, disponible en ligne sur www.revmed.ch et consacrée à l'allergologie-immunologie.

Et après ?

Dans les jours qui ont suivi leurs chocs, il a semblé évident à Corinne et Emilie qu'elles ne pratiqueraient plus jamais l'apiculture. C'est à regret qu'elles ont dû prendre leurs dispositions pour que leurs protégées puissent recevoir les soins nécessaires par leurs époux respectifs. Depuis cet épisode Corinne n'entretient plus son potager que tard le soir et tôt le matin. Elle ne fait plus de randonnée seule dans la nature et c'est son mari qui, ayant appris l'apiculture sur le tard, s'occupe des ruches. Elle peut encore extraire le miel, mais son mari doit contrôler chaque cadre deux fois avant de le transférer dans la miellerie.

Pratiquer l'apiculture suite à de tels épisodes est-il impossible ? Les allergologues sont unanimes : poursuivre revient à se mettre en danger. Néanmoins, il existe un espoir : la désensibilisation. L'administration d'infimes doses de venin d'abeille dans les conditions sécurisées d'un cabinet médical peut offrir une chance de réhabituer l'organisme à sa présence. La démarche ne permet cependant que de diminuer la violence des réactions possibles : il n'est nullement question d'une disparition des risques. Le processus de désensibilisation est d'ailleurs particulièrement astreignant : une prise par semaine pendant 2 mois, puis des doses de plus en plus espacées pour finalement tenir le rythme d'une injection par mois pendant 5 ans ! Une personne en cours de désensibilisation aura toujours sur soi des antihistaminiques, des corticoïdes et une seringue d'adrénaline.

C'est la voie qu'a choisi de suivre Emilie, avec espoir mais sans illusion. Elle entre aujourd'hui dans la deuxième année du protocole et il est trop tôt pour se prononcer sur son efficacité (de 80 à 85 % selon les spécialistes). Corinne, ayant des problèmes cardiaques par ailleurs, n'aurait pu suivre ce traitement qu'en milieu universitaire dans les hôpitaux de Berne ou Lausanne. Si la perspective des nombreux trajets hebdomadaires la décourage, un autre facteur entre en

¹ Müller, Ulrich, "Bee Vemon Allergy in Beekeepers and their family members", *Current Opinion in Allergy and Clinical Immunology*, 2005, vol. 5, n° 4, pp. 343-347.

ligne de compte dans sa décision d'y renoncer. Les allergologues jouent carte sur table : même dans le cadre sécurisé des hôpitaux de pointe, il existe un risque faible, mais non nul de faire un choc fatal durant la désensibilisation.

Vous ai-je écrit ces conseils pour vous faire peur ? Pour vous décourager ? Pour jeter une ombre de plus dans ce monde déjà si secoué ? Non bien entendu. D'ailleurs je sais que même si je le voulais, je n'y parviendrais pas. Le virus de la passion apicole est tenace. Il y a néanmoins un enseignement de première importance à retenir des témoignages de Corinne et Emilie : la possibilité de vivre un choc anaphylactique existe. Elle peut virtuellement frapper n'importe qui n'importe quand, que vous soyez apiculteur-trice chevronné-e ou débutant-e. C'est un risque que nous courons lorsque nous pratiquons l'apiculture au même titre que le risque que nous prenons à traverser la rue sur un passage clouté. Ce n'est pas parce qu'un risque existe que nous devons renoncer à vivre et à pratiquer notre passion. Or nous avons tous appris à traverser sur les passages cloutés : nous sommes conscients des dangers et avons intériorisé des gestes qui permettent de les diminuer. C'est là la grande différence : le choc anaphylactique est dangereux avant tout parce qu'il est aujourd'hui un peu tabou et peu connu. Non seulement la plupart d'entre nous ne connaît pas les gestes à effectuer, mais la plupart d'entre nous ignore jusqu'à son existence. Je sais que ce n'est pas le sujet préféré des apiculteurs. Chacun d'entre nous préfère s'imaginer qu'il n'est pas concerné.

Que peut-on faire pour diminuer les risques ? Cela peut sembler tout bête, mais la première chose à faire est précisément de prendre conscience de la possibilité de l'événement. Un homme averti en vaut deux, dit l'adage. De là, chacun et chacune pourra imaginer les gestes qu'il pourra faire au cas où de drôles de palpitations devaient arriver suite à une piqûre. Qui appeler ? Où aller ? Par quel chemin ? Qui sait que je suis au rucher ? Est-ce que je connais sa position ? Serais-je capable d'indiquer clairement son accès ? Ai-je ses coordonnées GPS quelque part ? Une ambulance pourrait-elle parvenir jusqu'à moi ? Emilie insiste sur l'importance d'agir très rapidement lors d'un choc anaphylactique : après 5 minutes environ, elle ne voyait plus clair et ne pouvait plus lire l'écran de son téléphone.

Se soumettre à ce genre de *stress-test*, et pourquoi pas se lancer dans un exercice de simulation, ne peut que vous être bénéfique. N'oubliez pas non plus l'importance d'avoir un téléphone chargé avec soi : vous pourriez avoir besoin d'appeler le 144.

Au-delà des gestes à effectuer, posséder une trousse de premiers secours au rucher peut également s'avérer particulièrement judicieux. On pourra y réunir des pastilles de cortisone et des antihistaminiques. Une seringue d'adrénaline type « epipen » est également bienvenue. Celle-ci ne peut néanmoins n'être obtenue que sur ordonnance, il convient donc d'en discuter avec votre médecin qui saura vous conseiller, évaluer vos risques et déterminer la nécessité d'en obtenir une. Pour celles et ceux que les aiguilles rebutent plus que les dards, pas d'inquiétude : il s'agit d'un « auto-injecteur ». Il suffit d'appuyer le bouchon contre sa cuisse à travers les vêtements et de presser un bouton. Demandez à votre pharmacien et/ou votre médecin de vous en montrer l'usage en détail. Il faut néanmoins tabler sur 70 à 100 CHF pour une seringue dont la date d'expiration avoisine un an après l'achat. C'est un investissement qui peut sembler conséquent, mais qui peut également sauver des vies.



Auto-injecteur d'adrénaline «Epipen» en utilisation. Photo : Shutterstock, creative commons.

Dans tous les cas, j'invite les conseillers apicoles à thématiser cette question durant les cours débutants, voire même, dans les éventuels cours préparatoires qui précèdent. Il me semble que les futurs apiculteurs devraient être sensibilisés à ces questions avant de se lancer dans des achats coûteux.

Après plus d'un an d'hésitation, Corinne et Emilie ont toutes les deux décidé de poursuivre la pratique de l'apiculture. La légèreté et la spontanéité en ont, bien entendu, pris un coup. Aller au rucher est maintenant pour elles une expédition qui doit être méticuleusement préparée. Elles ne s'y rendent plus seules et ont toutes les deux acheté une nouvelle combinaison complète qui doit être vérifiée à chaque fois. La trousse de médicaments et la seringue d'adrénaline les accompagnent à chaque visite. Malgré cette rigueur nécessaire, le plaisir de voir les abeilles de près est toujours là. Corinne et Emilie agissent aujourd'hui en connaissance de cause. Je ne peux que saluer le courage dont elles ont fait preuve et les remercier sincèrement de partager avec nous leurs expériences. Qui sait, peut-être permettront-elles d'éviter d'autres drames ? Je ne peux que le souhaiter.

Un immense merci à Corinne Haesler et Emilie de la Harpe pour leurs témoignages, ainsi qu'au Dr. et apiculteur Claude-Eric Klopfenstein pour m'avoir aiguillé sur la partie médicale de cet article.

Belle année à toutes et tous,

Guillaume Kaufmann